



Un Conseil des jeunes pour construire le futur

L'année 2019 verra la naissance d'un Conseil des Jeunes pour encourager ces derniers à réaliser des projets qui visent à une amélioration de la qualité de vie et à prendre part à la vie publique.

La mise en place de cette nouvelle structure s'inscrit dans une problématique plus large de l'encouragement et de l'éducation à la citoyenneté, avec l'ambition de développer chez les adolescents et jeunes adultes un sentiment d'appartenance et une volonté de s'impliquer dans la vie démocratique de la commune.

Le Conseil communal d'Icoigne se réjouit qu'une implication plus forte des jeunes dans la vie politique d'Icoigne leur fasse découvrir l'importance de leur participation dans l'intérêt collectif.

Ils entreprendront de nombreuses actions dans des domaines variés (humanitaire, social, développement durable, citoyenneté, sports et jeunesse...). Le Conseil Communal des Jeunes sera composé des jeunes citoyens d'Icoigne, âgés de 12 à 18 ans, placés sous la responsabilité de M. Sébastien Schornoz, conseiller communal en charge de la jeunesse et du Président de la commune, M. Martial Kamerzin.

Icoigne, le 26 mars 2019

L'Administration communale



Si tu souhaites t'investir pour ta commune, remplis le formulaire ci-dessous :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Date de naissance : _____

Signature du représentant légal : _____

A retourner par courrier **jusqu'au 15 avril** à :
Administration communale
Route de la Bourgeoisie 7
1977 Icoigne